



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 522

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, la crise que nous traversons, a des noms : Goodyear, Petroplus, PSA, Arcelor-Mittal et d'autres encore ; elle a des visages : ceux de ces femmes et de ces hommes qui se lèvent chaque jour en craignant pour leur emploi et en se demandant si leur territoire pourra encore, demain, offrir une vie de travail à leurs enfants.

Cette crise, il ne faut ni la sous-estimer ni abdiquer face à ses manifestations, ses effets, ses conséquences. La précédente majorité avait choisi, au nom d'une conception inefficace et doctrinaire, de ne pas agir face à cette réalité. Elle s'est abandonnée à un laisser-faire coupable, générant une défaillance de l'État face au délitement de notre tissu industriel et productif. L'honneur de la gauche, c'est de ne pas fermer les yeux ; l'honneur de la gauche, c'est de regarder la réalité en face et d'agir concrètement pour changer la donne ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a fait le choix de réhabiliter l'intervention de la puissance publique dans l'économie. Sur le front de l'emploi, avec les contrats d'avenir, les contrats de génération, le crédit d'impôt pour la croissance et l'emploi et bientôt la sécurisation des parcours professionnels. Sur le front industriel aussi, (*" Blablabla ! " sur les bancs du groupe UMP.*) avec la Banque publique d'investissement, les mesures du pacte de compétitivité et l'engagement d'une politique audacieuse de redressement productif. Un premier bilan démontre la pertinence de cette action : 330 dossiers industriels traités, 46 000 emplois préservés. Où en serait la France si nous avions continué, comme nos prédécesseurs, à ne rien faire ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Dans les prochains jours, nous déposerons une proposition de loi sur la reprise des sites rentables, tout simplement parce qu'un site viable, menacé par des logiques financières absurdes et morbides, déconnectées des réalités industrielles et économiques, ne doit pas fermer.

Alors, monsieur le Premier ministre, face aux inquiétudes de nos concitoyens, confirmez-nous ici les objectifs et le sens de la stratégie pour l'emploi et l'industrie (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) que, contrairement au gouvernement précédent, vous avez choisi de mener ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le président Le Roux, l'emploi est la priorité du Gouvernement, mais aussi la première inquiétude des Français.

M. Jean-Luc Reitzer. Quelle découverte !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Face au découragement, face à la désespérance, le Gouvernement ne laissera tomber personne ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) L'objectif fixé par le Président de la République est volontariste, ambitieux et courageux : à la fin de l'année 2013, nous aurons inversé la courbe du chômage. Pour cela, nous devons mobiliser, mobiliser, et encore mobiliser ! Car, après dix ans de renoncement à toute politique industrielle ambitieuse, les dégâts sont là.

La reconstruction est donc nécessaire ; elle est engagée et il faut qu'elle réussisse. La majorité a pour cela déjà appuyé le Gouvernement. C'est vous qui avez voté le pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi :

trente-cinq mesures, dont l'une - le crédit d'impôt compétitivité - doit être mise en oeuvre le plus rapidement possible avec l'aide de la Banque publique d'investissement. Il y a là un enjeu stratégique, car ce crédit d'impôt va permettre de dégager des marges de manoeuvre pour investir, créer des emplois et innover.

Tous, nous devons nous mobiliser pour réussir. Il y a eu la Banque publique d'investissement ; il y aura, dans quelques jours, la réforme bancaire.

Enfin, vous avez également décidé d'adopter des mesures d'urgence sur proposition du Gouvernement. Je pense aux emplois d'avenir, aux contrats de génération ou encore à cette promesse du Président de la République sur laquelle nous travaillons ensemble et qui doit aboutir à une proposition de loi sur la reprise de sites rentables que le Gouvernement soutiendra. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Enfin, il y a cet accord entre les partenaires sociaux, que vous aurez à transcrire dans la loi, mesdames et messieurs les députés, après sa présentation en conseil des ministres le 6 mars prochain. C'est une chance pour l'emploi, parce qu'il s'agit, lorsque des entreprises connaissent des difficultés et qu'elles doivent anticiper des mutations, de faire que le licenciement ne soit pas inéluctable, qu'on lui substitue d'autres solutions, comme, entre autres, la formation ou la sécurisation des parcours professionnels.

J'invite le Parlement à se mobiliser sans attendre. La bataille pour le redressement productif, la bataille pour sauver et créer des emplois, c'est votre bataille, c'est notre bataille, c'est la bataille de la France !

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 522

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 février 2013](#)